



**Antennes relais de téléphonie mobile**  
**Compte rendu de la commission de concertation**  
**du 9 janvier 2024**

*Présents :*

Elues :

Mme Delphine JAMET  
Madame Sylvie JUSTOME

Opérateurs :

Orange : Madame Corinne MARTY  
Free Mobile : Monsieur Arnaud HENRI  
SFR : Monsieur Jérôme PAGES  
Bouygues : Monsieur Pascal ROEHRIG

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Madame Sophie LESCURE (Responsable Service une seule santé)  
Madame Celine MALLET (Service une seule santé)  
Monsieur Jean Philippe POUX (Service Aménagement Numérique du Territoire)

*Excusés :*

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Monsieur Christophe TROUILLET (Service Aménagement Numérique du Territoire)  
Monsieur Philippe LATRILLE (Directeur service Prévention)  
Monsieur Jean Philippe GARDERE (Directeur de la Proximité)  
Monsieur Jérôme PASSICOS (Chef du service Droit des sols, Direction du Développement et de l'aménagement PT de Bordeaux)  
Madame Corinne LUTARD (Service Architecture et patrimoine urbain en projet)  
Monsieur Marcel SOULETTE représentant « Consommation Logement et Cadre de Vie »  
(Représentant d'association de consommateurs)

Elus :

Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS  
Monsieur Stéphane GOMOT



Ouverture de la séance par Mme JAMET.

Madame MALLET présente une actualité de l'ANFR avec le retrait temporaire du marché de l'EMPORIA SMART 4 pour non-conformité suite à un dépassement de la limite de débit d'absorption spécifique (DAS) : [ANFR-Accueil](#).

Monsieur PAGES complète cette information en détaillant le rôle des capteurs du téléphone permettant d'identifier la partie du corps exposé et d'ajuster le DAS.

Madame MALLET présente les travaux de l'ANSES avec notamment :

- La sélection fin 2023 de 6 projets traitant des radiofréquences dans le cadre du programme National de Recherche « Environnement Santé Travail », dont 5 sur le déploiement de la 5G.
- L'appel à projets 2024 toujours dans le cadre PNR-EST avec un thème sur « radiofréquence et santé ».
- L'annonce fin 2023 d'un travail en vue de réviser les valeurs limites en matière de radiofréquences.

Madame JAMET et Madame JUSTOME évoquent l'intérêt d'intégrer ce sujet au Contrat Local de Santé de Bordeaux Métropole afin de prévoir des actions de prévention et de communication. Le site de Bordeaux.fr pourrait également relayer ces messages de prévention.

L'ensemble des articles est disponible sur le site de l'ANSES. [Le programme national de recherche Environnement-Santé-Travail | Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail](#)

Concernant les mesures d'exposition aux champs électromagnétiques sur l'année 2023 :

- Observatoire des ondes : sur les 33 capteurs répartis sur la Métropole, 5 sont situés sur Bordeaux avec une moyenne variant de 0.2 à 2.7 V/m et des maximales variant de 0.4 à 3.5 V/m. Les mesures les plus élevées sont celles enregistrées au droit du capteur de la Victoire.
- Cartoradio : 51 mesures ont été réalisées sur Bordeaux, dont 11 à la demande du service Une Seule Santé (2 demandes de particulier et 9 demandes pour établissement particulier). Seules 2 mesures dépassent légèrement les 3 V/m (rue Mirassou 3.24 V/m – Victoire 3.46 V/m).

Il est rappelé que l'ensemble des mesures réalisées par l'ANFR est accessible sur le lien suivant : <https://data.anfr.fr/>

Les dates prévisionnelles des commissions pour l'année 2024 sont les suivantes :

- 02/04/2024 15h30 – 17h
- 11/06/2024 15h30 – 17h
- 17/09/2024 15h30 – 17h
- 10/12/2024 15h30 – 17h



*La seconde partie de cette réunion est consacrée à l'examen des projets et à effectuer un point 5 G par opérateur.*

Rappel : 3 gammes de fréquences différentes vont être utilisées par les opérateurs pour utiliser la 5G, avec des particularités et des échéances différentes (partage des fréquences utilisées actuellement pour la 4G (antennes fixes actuelles), fréquences autour de 3,5 GHz (antennes orientables), fréquences autour de 26 GHz (mini antennes, horizon 2ans minimum...))

Les opérateurs ont déposé 6 DIM pour cette commission :

- 4 DIM ont été déposés pour des nouvelles installations 2G/3G/4G/5G (3 pour FREE et 1 pour SFR), soumis au dépôt d'une DP ;
  
- 2 concernent l'évolution de sites existants pour leur permettre d'émettre en 5G, 1 pour BOUYGUES et 1 pour ORANGE.

**Les projets de modification ou de création de nouveaux sites situés à proximité de sites particuliers (crèches, écoles...) doivent respecter les prescriptions réglementaires applicables aux antennes en matière de santé publique. Les niveaux de champs estimés par les opérateurs sont précisés pour chaque projet concerné dans les résumés ci-après.**

**La ville sollicite ensuite auprès de l'ANFR une mesure de champs pour chaque de ces projets proches d'établissements particuliers afin de vérifier les niveaux de champs émis après mise en service des sites.**



## **Projets Bouygues Commission janvier 2024**

### **COMMENTAIRES**

BOUYGUES présente 1 projet de modification d'une installation radioélectrique pour y permettre notamment le déploiement de la 5G à 3,5GHz.

## **MODIFICATION D'UNE INSTALLATION EXISTENTE**

### **1 projet**

**11-19 rue Sainte Catherine :**

- DP nécessaire
- Antenne sur hauteur de 30m
- Pas d'établissement particulier à proximité



## **Projets FREE Commission janvier 2024**

### **COMMENTAIRES**

FREE présente 3 projets de nouvelle installation radioélectrique pour y permettre notamment le déploiement de la 5G à 3,5GHz.

## **NOUVELLES INSTALLATIONS**

### **3 projets**

#### **Studios du Port de la Lune – 3-5 rue Charles Domercq :**

- DP nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 17,5m
- Pas d'établissement particulier à proximité

#### **3 quai Sainte Croix :**

- DP nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 18,25m
- Pas d'établissement particulier à proximité
- Possibilité de modification du projet d'intégration suite au retour des ABF

#### **5 rue Bonnefin :**

- DP nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 16,85m
- Pas d'établissement particulier à proximité
- Possibilité de modification du projet d'intégration



## **Projets ORANGE Commission janvier 2024**

### **COMMENTAIRES**

ORANGE présente 1 projet de modification d'une installation radioélectrique pour y permettre à terme notamment le déploiement de la 5G à 3,5GHz.

## **MODIFICATION D'UNE INSTALLATION EXISTENTE**

### **1 projet**

**Cours Jules Ladoumègue Stadium, Plaine des Sports Colette Besson :**

- DP non nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 28,45m, déploiement de la 4G
- Pas d'établissement particulier à proximité



## **Projets SFR Commission janvier 2024**

### **COMMENTAIRES**

SFR présente 1 projet de nouvelle installation radioélectrique pour y permettre notamment le déploiement de la 5G à 3,5GHz

## **NOUVELLE INSTALLATION**

### **1 projet**

#### **9 rue Suffren :**

- DP non nécessaire car installation sur un pylône déjà existant
- Antenne sur hauteur de 19,4m
- Pas d'établissement particulier à proximité